

PERMANENCES

(sur rendez-vous sauf le jeudi)

Mardi.....14h00 - 18h00

Mercredi..... 9h00 - 13h00

Jeudi.....14h00 - 17h30

Vendredi.....14h00 - 16h30

ATELIERS D'ÉVEIL

de 9h30 à 11h30

Le Mardi
au Centre de loisirs à CUVERVILLE

Le Jeudi et le Vendredi
au Centre de loisirs à DEMOUVILLE

RAM de Cuverville/Démouville • 20 rue du Centre • 14840 DEMOUVILLE

Tél : 02.31.34.28.78 • Port : 06.60.05.42.22 • Mail : ram.cuervilledemouville@fede14.admr.org

facebook

Relais assistants maternels de Cuverville/Demouville

Edito

Chers parents, assistant(e)s maternel(le)s et gardes d'enfants à domicile,

Plus que jamais prenez soins de vous et de vos proches !

Si l'année 2020 reste une année particulière, il n'en reste pas moins que la vie continue son petit bonhomme de chemin tous comme les enfants qui continuent à découvrir le monde qui les entoure.

Votre rôle en temps que parents et ceux des professionnels que vous êtes, ainsi que le nôtre est de continuer à accompagner les enfants dans la découverte et leur épanouissement tout en préservant la santé de tous.

Pour ce faire, le RAM vous propose ce journal établi pour le mois de septembre pour une rentrée en douceur et vous proposera un autre journal pour octobre/novembre et décembre. **Sachez qu'à tout moment, la programmation pourra changer en fonction de l'évolution sanitaire.**

Justement, petit rappel en terme de Précaution Sanitaire : afin de poursuivre les activités du relais, et ce dans de bonnes conditions, que ce soit sur les temps de permanence ou bien des temps de matinées d'éveil, le port du masque est obligatoire pour tous les adultes. Un protocole sanitaire vous sera remis prochainement afin de vous accueillir sereinement.

Je vous invite à prendre connaissance de ce journal et vous invite à me contacter pour de plus amples informations.

Merci à vous de votre compréhension et au plaisir de vous retrouver à l'occasion de l'une de ces rencontres.

Natacha SGARD - animatrice du RAM

Projet du RAM

● « FAÎTES DE LA MUSIQUE ! »

Suite à la crise sanitaire, nous avons dû suspendre cette fête et annuler la date du 27 juin 2020. En partenariat avec le RAM de Vimont et en présence de Didier Lohner, musicien, nous vous proposons de reprendre ce projet et de nous rencontrer à nouveau sur les prochaines dates ci-dessous afin de préparer cette manifestation et de la finaliser pour le samedi 28 novembre 2020.

Le mardi 29 septembre 2020 à 20h à Cagny
Le mardi 13 octobre à 20h à Démouville ou à Cuverville

Date à retenir

● LA MARCHÉ NORDIQUE :

Nous vous proposons en partenariat avec les RAM de Cormelles, de Colombelles, de Giberville et de Mondeville, **1 séance d'initiation de marche Nordique** faisant suite à la réunion sur le thème « **comment prendre soin de soi** en 2018 ». Un intervenant de chez EOVMCD, spécialisé dans cette discipline animera cette matinée le :

Le samedi 29 septembre 2020 de 10h/12h

Si vous souhaitez participer à cette initiation, merci de vous rapprocher du Relais afin de vous donner les modalités d'inscription et du lieu.

Sorties du RAM

● **FERME D'AMÉLIE DE GIBERVILLE** : Le RAM vous propose une sortie à la ferme en présence des animaux pour les retrouvailles et privilégier ainsi des petits groupes. 3 dates vous sont proposées, merci de vous inscrire sur une date auprès de l'animatrice.

● **PARC DE GRENTHEVILLE** : Le RAM vous propose de nous rejoindre au parc de Grentheville afin que les enfants puissent se balader et profiter des jeux en extérieur. Merci de vous inscrire auprès de l'animatrice.

● **LES VERGERS DE RONCHEVILLE** : Enfin, si vous voulez ramasser des pommes, le RAM vous invite à venir les cueillir sur deux dates afin de privilégier des petits groupes. Une dégustation de jus de pomme sera prévue. Alors n'hésitez pas à vous inscrire dès que possible auprès du RAM.

Programme des matinées d'éveil

SEPTEMBRE 2020

DATE	LIEU	ACTIVITÉ
Mardi 8 - 9h45h-11h15	Ferme de Giberville	À la découverte des animaux
Jeudi 10 - 9h45-11h15	Ferme de Giberville	
Vendredi 11 - 9h30h—11h30	Parc de Grentheville	Balade dans le parc
Mardi 15 - 9h45h—11h	Ferme de Giberville	À la découverte des animaux
Jeudi 17 - 9h45h—11h15	Vergers de Roncheville	À la cueillette des pommes
Vendredi 18 - 9h45h—11h15	Vergers de Roncheville	
Mardi 22 - 9h30h—11h	Cuverville	Éveil musical avec Didier, musicien
Jeudi 24 - 9h30h—11h	Démouville	
Vendredi 25 - 9h30h—11h	Démouville	
Samedi 26 - 10h—12h	Lieu à définir	Initiation Marche Nordique
Mardi 29 - 9h30h—11h	Cuverville	Jeu libre
Mardi 29 - 20h—22h	Cagny	Soirée de préparation « Faîtes de la Musique ! »

OCTOBRE 2020

DATE	LIEU	ACTIVITÉ
Jeudi 1er - 9h45h-11h15	Démouville	Jeu libre
Vendredi 2 - 9h45-11h15	Démouville	

Petit rappel sur Les matinées d'éveil

- Nous vous rappelons qu'une tenue qui facilite le mouvement chez l'enfant est préconisée .
- Le port du masque est obligatoire pour tous les adultes !
- Les activités du RAM peuvent être annulées au cours des semaines à venir du fait du contexte sanitaire.
- Seuls les enfants dont l'animatrice à l'autorisation seront acceptés aux matinées d'éveil !

Premiers pas.....premières chaussures

C'est quoi un pied ?

Le pied est constitué d'une multitude d'os, de muscles et de tendons. Ce schéma permet de prendre conscience à quel point ils sont **nombreux**. Si on regarde bien il n'y en a pas que dans les orteils mais également **dans toute la plante du pied**.

Le pied est donc avant tout **mobile**. Ce n'est pas une masse fixe. Tout est fait pour qu'il puisse jouer son rôle pour nous mouvoir et nous tenir en équilibre.



Un pied ça bouge

Le rôle du pied est un peu plus complexe qu'on ne le pense. Tous ces mouvements servent, en plus du déplacement, à **l'équilibre**, et notamment à réajuster tous les petits déséquilibres permanents. Ils absorbent également une partie des irrégularités du terrain.

Quant aux orteils ce sont de merveilleux **propulseurs**. Du 4 pattes à la marche ce sont eux qui nous font avancer !

Un pied ça ressent

En tant que parents ou professionnels de la petite enfance nous avons tous marché sur un Légo et tout le monde peut confirmer : Un pied c'est plein de **capteurs sensoriels** qui nous transmettent des informations. Ces informations concernent la texture du sol, ses aspérités, la position du pied, l'état de nos appuis...

Bref toutes les données nécessaires pour que l'on puisse **anticiper** les besoins du terrain et réajuster nos mouvements.

Et donc logiquement ...

De la naissance à la marche :

Cette période qui va de la naissance jusqu'à la mise à 4 pattes constituent la première étape où la chaussure n'a aucunement sa place. Le pied n'a besoin d'avoir qu'une protection assurant la fonction d'isolation thermique. Une chaussette, un chausson souple est largement suffisant.

A cette étape une chaussure : **ÇA NE SERT A RIEN !!**

Premiers pas.....premières chaussures

Là encore, il va falloir faire preuve de vigilance car même avec une chaussette ou chausson souple on peut faire des erreurs. Souvent faites avec des systèmes de maintien à élastiques, un chausson peut tout à fait être trop serrer. Si vous constatez des marques rouges sur la peau du bébé évitez de faire porter ce modèle à l'enfant en changeant soit de marque soit de modèle.

Vous trouverez tous les prix mais soyez vigilants à la qualité des matériaux employés. Les matières synthétiques, les colles utilisées, et même le type de tannage du cuir peuvent avoir des conséquences. Si le bébé porte ses chaussons à la bouche par exemple, attention aux réactions cutanées. L'idéal : une chaussette en coton ou rien si les températures le permettent.

Dès les 1ers pas :

Il faut porter du souple, c'est d'autant plus important pour les petits marcheurs débutants. Leur mettre des semelles rigides revient à leur supprimer toutes ces possibilités de prise d'information et de réajustement possible. **Le risque de chute** augmente donc, l'**appréhension de la marche** également car l'enfant ne peut pas prendre les informations nécessaires. Imaginez-vous avec une paire de chaussures de ville bien jolies et bien rigides en train de vous balader en plein champs ou dans la montagne. Vous allez vous sentir particulièrement instable. Ici c'est pareil, ils maîtrisent tout juste le mouvement de la marche, ils ont besoin de cette marge de manœuvre et de tous les mouvements que leur offre leurs pieds pour gagner en équilibre, en confiance et en aisance.

C'est quoi une chaussure souple ?

Elle doit être souple en longueur



La chaussure doit pouvoir facilement se plier dans un sens, mais aussi dans l'autre. On remarque qu'elle s'arrondit bien, elle ne fait pas de "cassure" là où elle plie. Quand on marche le pied se déroule de **manière fluide** et progressive, il ne se casse pas en deux au niveau d'une charnière.

Elle doit être souple en largeur



Il ne faut pas oublier la largeur. Le mouvement du pied est complexe et la mobilité se fait dans tous les sens. La chaussure doit donc pouvoir également se plier vers l'intérieur et l'extérieur.

Elle doit être souple à l'arrière

Il faut privilégier une chaussure **souple à l'arrière** et qui **n'est pas trop montante** pour ne pas entraver la cheville (ou des bottes très souples pour l'hiver).



Premiers pas...premières chaussures

Et les sandales ?

Avant trois ans, il est conseillé d'opter pour des sandales en cuir avec un contrefort, cela garde le pied bien droit, tant pour les filles que les garçons.

Et la cheville ?

La cheville est une **articulation mobile**. Du coup la maintenir dans du rigide à trois effets :

- La cheville **se muscle** en se mobilisant. En l'enfermant dans une posture fixe elle ne développe pas sa musculature. Bloquer volontairement une articulation saine revient à installer une prothèse à quelqu'un qui n'en a pas besoin.
- Si la cheville se mobilise c'est pour un mouvement de qualité et un **meilleur ajustement de l'équilibre**. En bloquant la cheville la marche est moins qualitative et il y a plus de risque de chutes.
- Dernier souci et non des moindres : En cas de chute justement, cette mobilité de la cheville permet **d'absorber** une partie du mouvement involontaire. Si elle ne peut pas bouger, elle ne l'absorbe pas, et il se répercute donc... sur le genou. Sauf que le genou n'est pas une articulation faite pour. Les **risques de traumatismes** du genou sont donc nettement accrus en bloquant la cheville.

Donner les chaussures de l'aîné au plus jeune est également déconseillé par les orthopédistes. Leur façon de marcher et d'avancer dans la vie est marquée sur leurs chaussures.

L'un va sans doute plus prendre appui sur une certaine zone du pied et le second sur une autre, ce qui fera de la chaussure usée une chaussure "*peu équilibrée*". Lui mettre tous les jours des chaussures qui ont déjà été portées par un autre enfant n'est pas sans risque pour l'enfant entre un et trois ans.

Il est possible de prendre d'occasion des bottes en caoutchouc, des pantoufles à semelle molle ou des après-ski mais rien d'autre".

Petite comptine pour la rentrée

Dans le cadre du projet « Faîtes de la musique ! » voici une comptine reprise en matinée d'éveil avec Didier et qui sera reprise pour le spectacle

MA MAIN EST UN SOLEIL



Ma main est un soleil....

Regarde!

Un rayon pour y voir clair...

Un rayon pour faire cuire les pommes de terre

Un rayon pour bronzer à la mer...

Un rayon pour avoir chaud l'hiver...

Et le plus petit, pour me tenir compagnie...

... quand je suis tout seul dans mon lit!

Quelques vidéos ont été enregistrées pour ce projet, vous pouvez les demander à l'animatrice avec la condition de ne pas les diffuser ou de les partager.

ASSISTANTES MATERNELLES :

DISPONIBILITÉS : veuillez trouver ci-joint votre fiche concernant vos disponibilités à retourner dûment remplies **avant le 16 octobre 2020 au Relais** .

TABLEAU DE PRÉSENCE PMI : n'oubliez pas de **retourner à la PMI** le tableau de présence du Conseil Départemental dès que vous avez un départ ou une arrivée d'un enfant dans le cadre de votre agrément.

AGRÉMENT: l'agrément est valable 5 ans. Soyez attentif à la date de son renouvellement : il n'est pas automatique et doit être demandé par l'assistant maternel. Merci de vérifier que vous êtes bien à jour. Si votre agrément doit prendre fin au cours de l'année, veuillez contacter la PMI pour faire ce renouvellement. Il faut compter environ 4 mois. Ensuite vous devez renvoyer à PAJEMPLOI.

Je vous remercie vivement de renvoyer tous ces documents dont l'objectif est de faciliter la recherche d'un mode d'accueil sur le territoire de Cuverville/Démouville et d'actualiser toutes les informations vous concernant notamment vos disponibilités.

Surtout n'hésitez pas lors de changement d'adresse, de numéro de téléphone, d'adresse mail, si vous êtes en activité ou non, si vous avez de la place ou si vous acceptez de travailler en horaire décalé ou avec des enfants en situation de handicap et si vous allez partir en retraite, de nous tenir informés.

PAJEMPLOI : DES ÉVOLUTIONS POUR LES PARENTS EMPLOYEURS D'ASSISTANTS MATERNELS ET LEURS SALARIÉS

À compter du 25 juillet, les parents employeurs d'assistant maternel verront apparaître deux champs complémentaires lors de leur déclaration :

- le nombre de jours d'accueil lorsque l'enfant est handicapé, malade ou inadapté;
- le nombre de jours où l'enfant a été gardé plus de 24 heures consécutives.

À partir des informations déclarées par l'employeur, Pajemploi calculera le montant de l'abattement fiscal de l'assistant maternel et le transmettra chaque mois à l'administration fiscale.

À compter du 10 août, l'assistant maternel pourra consulter et éditer le récapitulatif mensuel de son abattement fiscal dans la rubrique « **Mon abattement fiscal** » sur son compte en ligne.